Les extraits mortuaires

des soldats de la Révolution et de l'Empire

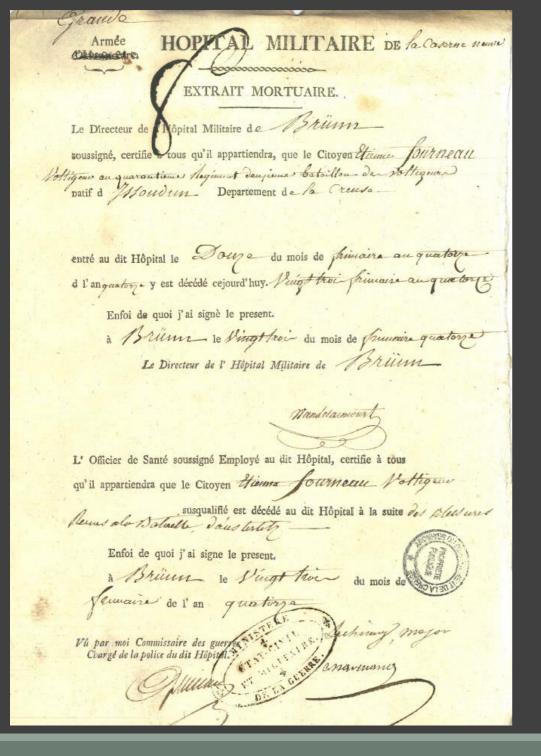


La loi Jourdan du 19 fructidor an VI (5 septembre 1798) établit la conscription qui astreint au service militaire les jeunes hommes de 20 ans. La conscription s'intensifie ensuite avec les campagnes impériales (1805-1815), en particulier dans les dernières années, lorsque la Grande Armée subit revers sur revers face à une Europe coalisée.

Au cours de la période des guerres de la Révolution et de l'Empire (1792-1815), le Service de santé militaire est l'un des parents pauvres des armées. Les pertes par suite de blessures ou de maladie contractée en service (dysenterie, typhus...) sont bien plus élevées que les pertes au combat. De nombreux soldats décèdent ainsi dans des hôpitaux militaires ou hospices civils, en France ou à l'étranger. Après chaque décès, un certificat de mort ou extrait mortuaire est envoyé dans le département de naissance du soldat ; il contient les nom, prénoms, lieu de naissance, date et lieu de décès, unité d'appartenance et généralement la cause du décès.

Les extraits mortuaires des soldats creusois morts en hôpitaux durant cette période sont conservés aux Archives départementales, sous-série 3R (Anciens combattants et victimes de guerre). Ces documents représentent une source complémentaire non négligeable pour l'historien ou le généalogiste sur les traces d'un soldat de cette époque.

Voici quelques exemples issus de nos fonds.



FOURNEAU Etienne, natif d'Issoudun, voltigeur au 40^e régiment d'infanterie de ligne, 2^e bataillon.

Décédé à l'hôpital militaire de la caserne neuve à Hanovre le 23 frimaire an XIV (14 décembre 1805), par suite de blessures reçues à la bataille d'Austerlitz. CHUCHOT Guillaume, natif de Saint-Vaury, fusilier au 35^e régiment d'infanterie de ligne, 1^{er} bataillon, 3^e compagnie.

Décédé à l'hôpital d'Udine (Italie) le 18 mars 1808, par suite d'hémoptysie.

EXTRAIT MORTUAIRE.

registre des décès dudit hôpital a été extrait ce qui suit :

100 Batalling 30 Compa friel

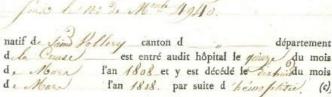
and 35" Refinered 2 Sufactived In life

COMMUNE d'Il Dine

HOPITAL d' //2/11



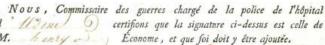
(b) Désigner les prénoms nom du décédé, le corps a compagnie dans lesqueis servait, s'il était enrôlé ontaire ou constrit embrilé, et de quelle classe; dans cas, désigner aussi la comne, le canton et le déparient où il a été enrôlé: s'il it remplaçant, on le désirait, ainsi que les prénoms, n, commune, canton, détement et classe de celui I remplaçait.



c) Expliquer le genre de ladie ou de blessure dons st mort,

Je soussigné, Économe dudit hôpital, certifie le présent extrait véritable et conforme au registre des décès dudit hôpital.

Fait à 1/9 ind le 19 du mois de Marco 1818.



Fait d le 1) du mois de 1918 8



M. B. On recommande la plus grande exactitude dans les actes de décès. Les prénoms et noms des décédés doivent être recueillis avec attention, ainsi que les lieux de naissance, cantons et départemens, les noms et numéros des corps et compagnies; et le tout doit être écrit très-lisiblement et dans l'ordre indiqué à la marge.

EXTRAIT MORTUAIRE.

(a) Désigner le nom de la mmune où est situé l'hôpi-; désigner aussi si l'hôpital civil ou militaire, sédenre ou ambulant.

(b) Désigner les prénoms nom du décédé, le corpor la compagnie dans Jesquels servait, s'il était enfôlé ontaire ou conserit embrilé, et de quelle classe; dans cas, désigner aussi la comme, le canton et le départent où il a été enfôlé : s'il it remplaçant, on le désistait, ainsi que les prénoms, n, commune, canton, détement et classe de celui I remplaçait.

 c) Expliquer le genre de adie ou de blessure dont st mort, COMMUNE d' D'Dine (a) HOPITAL d' le Jeminaire

Du registre des décès dudit Kôpital a été extrait ce qui suit :

Le Sient Prancoin Selevico fuse an truite (inqueine lo equinent de lique se Son Is. Compagnical Son le 16. elle 6198.

n, commune, canton, déterment et classe de celui la front est entré audit hôpital le l'impt de du mois de le transse l'an 180 s. et y est décédé le l'imptant du mois c) Expliquer le genre de d'aprèculté l'an 180 s. par suite de first (c)

JE soussigné, Économe dudit hôpital, certifie le présent extrait véritable et conforme au registre des décès dudit hôpital.

Fair de Sille le premiedu mois d'Octobre 1

Nous, Commissaire des guerres chargé de la police de l'hôpital du cui maire certifions que la signature ci-dessus est celle de M. Économe, et que foi doit y être ajoutée.

Fait à L'une le 1º du mois à Celobre 1808.

N. B. On recommande in plus érande exactitude dans les actes de décès. Les prénoms et nome des décèdes doivent être recueillis avec attention, ainsi que les lieux de naissance, cantons et départemens, les noms et numéros des corps et compagnies; et le tout doit être écrit très-

SELERIER François, natif de Felletin, fusilier au 35^e régiment d'infanterie de ligne, 1^{er} bataillon, 4^e compagnie.

Décédé à l'hôpital du séminaire d'Udine (Italie) le 29 septembre 1808, par suite de fièvre.

Haurath

CAMUS Nicolas Louis, natif d'Evaux-les-Bains, conscrit détenu réfractaire destiné au dépôt général à Strasbourg.

Décédé à l'hôpital civil et militaire de Schlestadt (Bas-Rhin) le 5 mai 1813, par suite de fièvre, à l'âge de 25 ans.



EXTRAIT MORTUAIRE

(a) Désigner le nom de COMMUNE de Colorata (a) commune où est stué l'hôpital at; désigner aussi si l'hôpital est civil ou militaire, séden-

Du registre des décès dudit hôpital a été extrait ce qui suit : Le Sieur Camus Nicolas Couis (6) Consoril delun réfractaire dostiné au depot general à Straclourg agé de vingle Cuig aus.

(b) Désigner les prênoms et nom du décédé, le corps et la compagnie dans lesquels il servait, s'il était enrôlé volontaire ou conscrit embrigadé, et de quelle classe; dans ee cas, désigner aussi la commane, le canton et le département où il a été enrôlé : s'il était remplaçant, on le désignerait, ainsi que les prénoms, nom, commune, canton département et classe de celui qu'il remplaçait.

saire ou ambulant.

(c) Expliquer le genre de maladie ou de blessure dont est mort.

natif d'Evaus

de la Prus

est entré audit hôpital le Ding du mois

de l'evrir l'an 1813, et y est décédé le ciur du mois

de Mai l'an 1813, par suite de fierre (c)

Gue houre du matin

JE soussigné, Économe dudit hôpital, certifie le présent extrait véritable et consorme au registre des décès dudit hôpital.

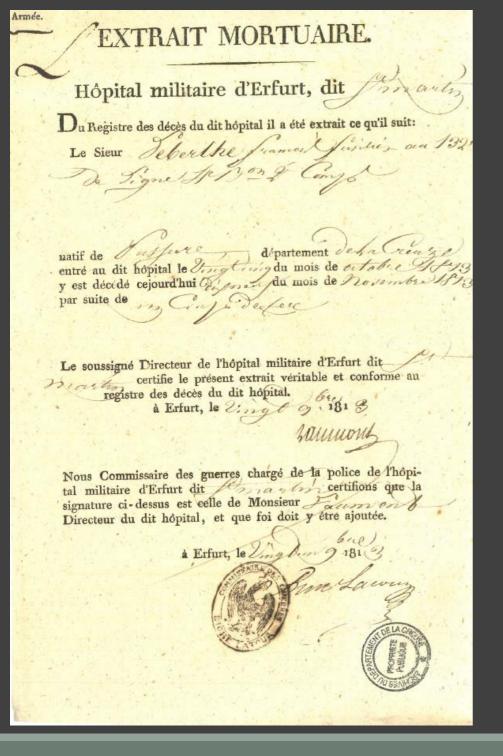
Fait à Scholestatte 1. du mois de Juin 1813/



Noys, Commissione des Squerres chargé de la police de l'hôpital de Scholatutt, certisions que la signature ci-dessus est celle de M. More K. Économe, et que soi doit y être ajoutée.

Tale à Scholacth le 1. du mois d. Juin 1815

Our resonnande la pier nature exactitude dans les actes de décès. Les prénoms et noms des décèdes voivent être recueillis avec attention, ainsi que les lieux de naissance, camons et départemens, les noms et numéros des corps et compagnies; et le tout doit être écrit très-lisiblement et dans l'ordre indiqué à la marge.



LEBERTHE François, fusilier au 132^e régiment d'infanterie de ligne, 4^e bataillon, 2^e compagnie.

Décédé à l'hôpital militaire Saint-Martin d'Erfurt (Allemagne) le 19 novembre 1813, par suite de blessures dues à un coup de feu.